

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 10

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE: *Editorial*: A. Fournier — *Billet du président*: A. Paroz — *Vétérans SAR*: J.-P. Freléchoux — *Conseils aux débutants*: A. Rosselet — *Echos de partout*: Ph. Laperrousaz — *Maladies des abeilles* — *Documentation scientifique*: Ch. Maquelin — *Tribune libre*: Marchés commerciaux internationaux — *Le coin du lecteur*: Th. Muller — *Mots croisés* — *Vie de nos sections*: *Nécrologie*: † Canisius Berset; † Paul Bandelier — *Convocations* — *Communiqués* — *Comptes rendus* — *Annonces*.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENTS

PAGES DE COUVERTURE: ¼ Fr. 110.—.

PAGES INTÉRIEURES: ¼ Fr. 100.—, ¾ Fr. 85.—, ½ Fr. 60.—, ¼ Fr. 30.—, ⅛ Fr. 15.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière/Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse: Fr. 16.—

Etranger: Fr. 20.—

Chèques postaux 10 - 1480

Editorial

Il y a belle lurette, Ambroise mon ami, que je ne t'ai plus écrit! Profitant de cette période de fin de saison, voici quelques nouvelles fraîches concernant la marche et le travail du Comité central SAR.

Le 24 juillet dernier, pour une ultime fois, MM. Théo Muller et Georges Huguenin furent convoqués pour participer à leur dernière séance du Comité central. Lors de cette séance, nous fûmes informés par M. Muller que l'assurance Winterthour qui couvre en responsabilité civile tous les membres affiliés à la Société romande d'apiculture refuse d'envisager la prise en charge de sinistres survenant aux ascendants et aux descendants ou encore au conjoint de l'apiculteur assuré. Dès lors, tout apiculteur membre de la SAR doit savoir que les membres de sa famille ne peuvent pas bénéficier du même contrat d'assurance que lui-même pour ce qui concerne les «accidents» résultant du contact avec les abeilles de son apier. Le même apiculteur, membre de la SAR, doit prendre note qu'il devra conclure, pour les membres de sa famille, un contrat d'assu-

rance en dehors de celui dont il bénéficie auprès de la Winterthour-Accidents comme membre de la SAR.

Dans le numéro du journal de juin, je te disais, Ambroise mon lecteur, qu'elle n'était pas très saugrenue ton idée de m'envoyer des Mots croisés pour meubler le « Journal suisse d'Apiculture ». La preuve que mes prévisions étaient fondées est faite par la longue liste des abonnés qui m'ont envoyé leur solution dans les délais impartis. Cela, cher Ambroise du val d'Entremont, je le relève pour t'encourager à poursuivre ta bonne collaboration. Merci ! Pour ce numéro d'octobre, permets à Miellac, de Monthey, de prendre le relais !

En date du 3 septembre 1982 s'est tenue à Fribourg la dernière assemblée du Comité central. Deux heures durant l'on discuta « Contrôle du miel SAR ». Pendant le très long et fort détaillé rapport rédigé par le responsable de ce dicastère, nous avons eu connaissance que six échantillons de miel ont dû être refusés. Nous avons eu l'occasion de regarder, d'examiner et de contempler ces six miels différents à travers les bocaux de verre et nous avons pu, à tour de rôle, les déguster et donner notre avis. Cet examen nous laissa quelque peu perplexes et il nous a permis d'émettre nos opinions personnelles. Je tire ma conclusion en disant, ou plutôt en écrivant, que pour savourer le merveilleux produit de la ruche qu'est le miel, il conviendrait de se mettre à genoux comme pour déguster un vieux vin qui a grandi au cours des ans ! Malheureusement, les miels que nous avons goûtés le 3 septembre dernier n'étaient pas de nature à provoquer des boursites aux genoux des membres du Comité SAR. Il est regrettable de constater que des propriétaires d'abeilles ne visent pas uniquement la production d'un vrai miel, mais recherchent celle de l'amoncellement d'un produit sucré susceptible d'être commercialisé. Cela s'appelle l'appât du gain et non pas la pratique d'un « hobby » ou l'amour des avettes.

Il faut aussi se souvenir qu'en automne 1972, à la Centrale des miels de Gland, sommeillaient plus de 230 tonnes de miel. Durant de longues années, cette montagne de Gland a été un souci constant pour les membres du Comité SAR. Finalement, ce stock de miel fondit comme neige au soleil. Cette année-ci, plus de 50 tonnes de miel encombrèrent la Centrale de Gland. Si nous voulons que ce miel produit par nos petites amies les abeilles reste la riche marchandise que nous savons, il est nécessaire que chacun de nous, apiculteurs de Romandie, s'efforce de mettre sur le marché un produit de qualité irréprochable. Il faut aussi que chacun comprenne que pour que le contrôle de notre miel par la SAR soit crédible, il doit être effectué avec le plus de sérieux possible et en toute objectivité. Il devra aussi être admis avec tout le « fair-play » nécessaire. Ce qui précède traduit la raison pour laquelle, à l'avenir, par l'intermédiaire du responsable du dicastère « Contrôle du miel », la SAR effectuera des contrôles toujours plus sévères afin de sauvegarder la haute estime de ce merveilleux miel que nous produisons avec tant d'amour et tant de peine.

Lorsque paraîtront ces lignes, la saison apicole 1982 aura déjà fait son entrée dans le domaine du passé! Nous pourrions alors dire que le printemps a été favorable, que l'été fut généreux et que l'automne doit être qualifié de chaud. Ainsi, d'ores et déjà, nous pouvons nourrir nos espoirs pour l'an prochain.

Dans les pages qui suivent, tu pourras, ami lecteur, méditer sur un échange de correspondance que notre président M. A. Paroz vient d'avoir avec le rédacteur d'un « Courrier diététique ». Tu te feras toi-même ton opinion à ce sujet. En ce qui me concerne, je suis convaincu que la vraie diététique n'est autre que le courage de la mise en pratique du conseil que me donnait un jour un mien cousin à qui je demandais s'il avait été gravement malade pour avoir à un tel point vu disparaître sa bedaine. Mon interlocuteur me rétorqua tout bonnement que son secret pour abaisser son poids de 97 à 73 kg en l'espace de 18 mois, consistait à ne point manger entre les repas et à ne se servir qu'une seule fois de chacun des mets qui lui étaient présentés sur la table. Ignorons donc ce genre de publicité qui soutire des sous de notre porte-monnaie et rappelons-nous que tous les miels sont de merveilleux produits, à la condition qu'ils ne soient pas « truqués »!

Sion, septembre 1982.

A. Fournier

Mandaté pour vendre **12 RUCHES DOUBLES** (Burki), système 2½, dont 10 occupées. Montpreveyres.

Renseignements auprès de **H. Wagner, tél. le soir (021) 36 24 46.**

A VENDRE, région Yverdon, sur emplacement à disposition, **15 RUCHES** Rithner DB normales et 7 pastorales. Colonies en parfait état. Prix intéressant.

Tél. (024) 21 89 12.

JOURNÉE APICOLE DU COMPTOIR DE MARTIGNY

La traditionnelle journée du Comptoir des apiculteurs valaisans et romands se tiendra le **samedi 9 octobre 1982, dès 14 heures, au Cinéma Corso, avenue du Grand-St-Bernard, Martigny.**

Conférencier du jour: M. Georges Fivel, président du Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie.

Les organisateurs